



protection d'un enfant et de ses grands-parents

Par **angie53240**, le **15/03/2011** à **09:46**

Bonjour,

ma soeur de 35 ans est en relation depuis 1 an environ avec un homme pacsé avec un autre homme. Depuis peu nous avons découvert qu'elle est tombée enceinte suite à un rapport non protégé. Heureusement le nécessaire a été fait. Cet homme la manipule psychologiquement. Résultat: elle lui donne de l'argent. Elle vit avec son fils de 7 ans chez mes parents depuis 5 ans suite à une précédente relation qui a failli mal finir. Mes parents l'ont aidé à ouvrir un commerce de pressing. Aujourd'hui elle ne paie plus ses factures et met en péril son entreprise. De plus elle demande à son fils de surveiller les faits et gestes de mes parents ce qui nous interpellent. Comment protéger cette famille et leurs biens de ce prédateur?